

La mort de Diallo Telli

1^{er} secrétaire général de l'OUA

Les éditions KARTHALA mettent en librairie, ces jours-ci, un livre qui apporte des informations inédites sur la mort de Diallo Telli au camp Boiro près de Conakry, en mars 1977. C'est le récit par un autre Guinéen, détenu lui aussi à Boiro, des conditions d'emprisonnement et d'assassinat de celui qui fut le 1^{er} Secrétaire général de l'OUA (1964-1972). Nous publions en bonnes feuilles le chapitre 5, intitulé « L'assassinat » ().*

En ce mois de décembre 1976, Fadama Condé fit désinfecter nos cellules. Le produit utilisé à dose trop élevée était toxique et obligea nos geôliers à nous laisser sortir dans la cour. Bonne occasion pour respirer à pleins poumons ! Les occupants du grand hangar se retrouvèrent donc devant leurs cellules. Fadama Condé, la méfiance toujours en éveil, craignait que nous ne profitions de l'occasion que nous offrait cet assainissement pour nous rassembler autour des trois ministres du « groupe Telli ». Pour parer à cette éventualité, le Dr Alpha Oumar Barry et Alioune Dramé furent envoyés chacun à une extrémité de l'arrière-cour de la prison sous la surveillance d'agents. Quant à Telli, en tricot et caleçon, il était resté devant sa cellule, évitant par son attitude de provoquer tout incident. Malgré cela, d'une manière spontanée, nous nous sommes tous retrouvés autour de l'ancien secrétaire général de l'OUA. Paniqué, Fadama nous fit disperser et nous ordonna de rejoindre nos cellules. Cet intermède ne se renouvela pas.

(*) *La mort de Diallo Telli*, par Amadou Diallo. Préface de Siradiou Diallo, 156 pages et 8 pages de photos hors texte, Éditions Karthala, Paris, 1983.

Il n'était pas facile d'obtenir, des anciens responsables politiques guinéens, des propos directs, même lorsque les hasards réels ou provoqués auraient pu le leur permettre. En général, ils répugnaient à parler. Ce ne fut pas le cas d'Alassane Diop, ancien ministre des Postes et Télécommunications, arrêté en 1971, et qui, pendant les presque dix ans passés en prison, s'est comporté d'une manière digne et ouverte. Il savait inspirer confiance et accordait la sienne sans réticence. Il a toujours essayé, dans la mesure où il le pouvait, d'apporter aux jeunes un soutien moral. C'est sur ses conseils que plus tard j'ai accepté le titre dérisoire de « chef adjoint » de la porcherie, aux côtés de Sékou Camara dit Philo, ancien ambassadeur de la Guinée en Algérie. Étant prisonnier, je ne voulais pas travailler. Alassane sut me convaincre de faire preuve de sagesse et d'accepter. J'ai fait ce qu'il me disait parce que je respectais cet homme dont l'amour pour la Guinée et ses habitants est resté sans faille.

Je rappelle ici qu'à sa libération en 1979 il a été jeté dans un avion en partance pour le Sénégal dont il est originaire. Il a tout laissé en Guinée : sa maison, sa plantation, sa sueur, son passé. Il n'a emporté de la terre guinéenne que le vêtement blanc dont il était affublé et que le patron de la Guinée lui avait offert pour la circonstance. J'ai eu l'occasion d'échanger des propos avec Alassane au cours de corvées dites ordinaires. Il m'a parlé de lui, de ses relations avec Sékou Touré. En 1967, Diop a voulu s'opposer à la mise en route de la « Révolution Culturelle Socialiste » qui s'est épanouie en 1968. Cette Révolution n'a eu en effet pour résultat que de renforcer le culte de la personnalité, de politiser l'armée avec la création des CUM (Comités d'Unités Militaires), en fait de permettre la mainmise du chef de l'État, secrétaire général du Parti, sur toutes les institutions de la République et de réduire la mince marge de liberté dont certains ministères bénéficiaient encore. Son opposition, Alassane Diop l'a exprimée publiquement devant les instances du Parti, sous forme de remarques au cours d'une conférence du Bureau Politique National. Séance tenante, il s'est vu retirer son portefeuille de ministre des Postes et Télécommunications.

« J'ai été très déçu, m'a confié Diop. Non pas tant parce que je n'étais plus ministre — cela s'inscrivait dans la logique du système — mais à cause des conseils qu'ont cru devoir me prodiguer certains de mes collègues ministres qui se sont proposés de m'accompagner immédiatement à la Présidence pour demander pardon à Sékou Touré que, selon eux, j'avais offensé, et de plaider en ma faveur afin que je retrouve mon poste de ministre. Même si pour des raisons philosophiques et politiques je me suis senti guinéen, à part entière, je ne me suis jamais fait d'illusions : dans l'esprit de beaucoup je restais un étranger.

Dans ces conditions, songer à entreprendre quoi que ce soit contre le régime aurait été suicidaire et ridicule. Personne ne m'aurait suivi. Pourtant, lorsqu'en 1969 Keita Fodéba et Diawandou Barry ont été arrêtés, j'ai abordé le problème avec Sékou Touré. Je crois avoir été le seul ministre à le faire. Je lui ai demandé d'épargner la vie de ces hommes. Il m'a rassuré. C'est seulement après mon arrestation que j'ai compris que Sékou m'avait menti. J'ai appris ici que ces deux infortunés avaient été assassinés atrocement. »

*
* *

Trente jours après sa dernière lettre datée du 12 janvier 1977 et adressée à Telli, Sékou Touré prend la décision qui leur sera fatale. Samedi 12 février 1977, aux environs de quinze heures, heure locale, l'adjudant-chef Mamadou Fofana, messenger du Comité Révolutionnaire, ordonne l'arrêt de toute circulation dans l'enceinte de la prison et la fermeture de toutes les cellules. Il rassemble les hommes de garde et leur fait lecture d'un document émanant des instances supérieures :

« LES DÉTENUS DONT LES NOMS SUIVENT SONT MIS A LA DIÈTE NOIRE, C'EST-A-DIRE QU'ILS SONT PRIVÉS TOTALEMENT DE NOURRITURE ET D'EAU JUSQU'À NOUVEL ORDRE. CE SONT : DIALLO TELLI, EX-MINISTRE DE LA JUSTICE, BARRY ALPHA OUMAR, EX-MINISTRE DU DOMAINE, DU COMMERCE ET DES ÉCHANGES, KOUYATE LAMINE, EX-CAPITAINE ET EX-COMMANDANT DE LA PREMIÈRE ZONE MILITAIRE DE KINDIA, DIALLO ALASSANE, EX-LIEUTENANT EN SERVICE AU CAMP ALMANY SAMORI TOURÉ DE CONAKRY, SY SAVANE SOULEYMANE, EX-INSPECTEUR DES AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIÈRES A LA PRÉSIDENTENCE.

PRÊT POUR LA RÉVOLUTION !
LE HAUT COMMANDEMENT.

Il faut savoir qu'en Guinée les libérations comme les assassinats politiques sont décidés par Sékou Touré et organisés par son neveu Siaka Touré. Il est donc impossible d'imaginer un seul instant qu'une telle décision ait pu être prise à l'insu du maître de la Guinée et du petit maître de Boiro.

Mamadou Fofana ordonne au chef de poste de fouiller systématiquement les cellules des cinq prisonniers nommés. S'apercevant que ses hommes se montrent réticents, il tente de les mobiliser en leur tenant un petit discours émaillé de slogans révolutionnaires ; il conclut en demandant à tous les agents de se tenir aux côtés du chef de poste pour exécuter la mission du Comité Révolutionnaire. Lui-même reste dans le bureau du chef

de poste pendant le déroulement de l'opération. Les cellules sont vidées de leur maigre contenu. Les occupants ne doivent garder que le pot de cellule, leur tenue de détenu et une couverture. Tous les objets, dont les lunettes de Diallo Telli, sont rassemblés et enfouies dans un grand sac. Le tout se passe en trente minutes. La réouverture des cellules et le rétablissement d'une relative liberté de circulation d'un certain nombre de détenus permettent de constater que cinq portes du bâtiment hangar baptisé « La Morgue-Afrique du Sud » portent la lettre D (diète) et la date du 12-2-77. Sur la porte de la cellule de Diallo Telli a été ajouté : « jusqu'à nouvel ordre ».

Quarante-huit heures plus tard, l'adjudant-chef Fadama Condé reçoit de l'adjudant-chef Bembeya, membre du Comité Révolutionnaire, une nouvelle note modifiant la première liste.

Sy Savane est remplacé par Alioune Drame.

Cinq jours après le début de la diète noire, l'adjudant-chef Fadama Condé transféra Diallo Telli de la cellule 54 à la 52. Cette décision, il la prit parce que le bas de la porte de la cellule 54, rongé par la rouille, laissait passer trop d'air et de que ce fait l'agonie de Telli pouvait en être prolongée.

La seule inquiétude que l'adjudant retirait de la nouvelle disposition résidait dans le fait que la nouvelle cellule de Telli n'était séparée de la mienne que par un simple mur et il craignait que nous communiquions trop aisément. Pour parer à cette éventualité, il fit en sorte que mon compagnon de cellule Fofana Boubacar soit plus souvent présent et exerce une surveillance accrue. Je prends alors Boubacar par les sentiments. Je lui dis que sa position de force à l'intérieur de notre bloc est un don de Dieu. Et que chaque fois que Dieu délègue une parcelle de son vaste pouvoir à un individu, cela signifie que cet individu a obligation d'assistance et de protection vis-à-vis des faibles. Je lui rappelle qu'il a été le seul à avoir le privilège de masser Telli, que c'est un honneur pour lui, mais que cela signifie aussi qu'il mérite la confiance des autorités pénitentiaires en accomplissant certaines missions. Par exemple, en rapportant les propos et les agissements des détenus. Je lui dis aussi que depuis longtemps je suis au courant de la liaison qu'il a pu établir avec sa famille grâce à la complaisance des petits chefs à qui il rend service et que j'aurais pu, à mon tour, le dénoncer à un échelon plus élevé, mais qu'entre les intérêts du pouvoir et ceux des prisonniers j'ai choisi ceux de mes compagnons de misère. Je comprends que j'ai atteint mon objectif lorsque je vois couler ses larmes.

Il m'a laissé libre de m'entretenir avec Telli tant que ce dernier eut la force de parler. J'obtins même de lui que nous retirions de notre vaisselle tout objet métallique qui nous aurait

rendus bruyants afin d'épargner à notre voisin condamné à une mort atroce tout rappel de la vie.

De cette tragédie des derniers moments, je retiens deux choses qui m'ont fortement impressionné. Tout d'abord, l'attitude de l'ancien secrétaire général face à la mort. Il m'a chargé de transmettre un message à tous ses compagnons : qu'ils s'aident de leur foi en Dieu pour mériter la mort qu'Il leur impose par le truchement de Sékou Touré. Qu'ils oublient l'existence de ce dernier pour se tourner entièrement vers Dieu. Qu'ils consacrent leurs derniers instants à la prière. Telli me demanda de lui communiquer la date et l'heure de la mort d'Alpha Oumar. Car, selon lui, ce dernier, de faible constitution, épuisé par son hospitalisation et surtout par sa tentative de suicide, serait la première victime. C'est une des rares missions confiées à moi par Telli que j'ai refusé d'accomplir. Je n'ai pas eu le courage lorsque le moment fut venu de lui annoncer la terrible nouvelle. Ainsi jusqu'au lundi matin 28 février, date à laquelle il perdit la voix, chaque fois que le secrétaire général de l'OUA me demandait des nouvelles de son ami, je lui ai répondu qu'Alpha Oumar était vivant. L'autre chose qui m'a frappé, c'est l'endurance de Telli par rapport aux militaires. Le décès des deux officiers intervint en effet vingt-quatre heures avant celui de Telli. Cela est partiellement dû à la dépense d'énergie qu'ils firent pour tenter de sortir de leurs cellules. Ils s'acharnèrent tant sur leurs portes que l'adjudant-chef Fadama Condé en fit renforcer la fermeture au moyen de cadenas et de fil de fer.

Au mois de février en Guinée, c'est la saison sèche avec des températures de 45° à l'ombre. Au camp Boiro, dans les cellules calfeutrées des condamnés à mort, on peut évaluer entre 45° et 50° la température ambiante. Le secrétaire général de l'OUA, se préoccupant davantage de l'état physique de son compagnon que du sien, m'avait supplié d'essayer d'obtenir des gardes qu'ils arrosent le couloir devant la cellule du Dr Alpha Oumar Barry. Il me fut impossible d'accéder à ce vœu, les gardes endoctrinés par leurs chefs m'ayant opposé un refus catégorique. Alpha Oumar était un fumeur, je l'ai dit ; la cigarette lui était un réconfort en « temps normal », aussi pendant la diète l'envie de fumer a dû devenir pour lui une véritable torture. Je l'ai entendu, chaque fois que les gardes ouvraient la porte de la cellule afin de constater son état, demander une cigarette. Demande à chaque fois rejetée. Au fil des jours, la voix d'Alpha Oumar semblait jusqu'à ne devenir qu'un faible murmure. Peu avant le 26, date de son décès, il perdit la voix et c'est d'un geste de la main qu'il réclamait la cigarette tant souhaitée. Une

sorte de geste machinal et faible. Debout sur le seuil de ma cellule à chaque visite des gardes, j'essayais de ne rien perdre de ce qui se passait. Le 26, je sus que le Dr Alpha Oumar Barry était mort lorsque je n'aperçus pas, comme le jour précédent, son bras esquisser le geste de requête. J'écoutai de toutes mes forces. J'entendis le chef de poste réclamer la venue du major. Celui-ci vint. On referma la porte de la cellule derrière lui. Quelques instants après tous ressortirent. Tout s'était déroulé dans un grand silence. Un peu plus tard, des agents sont venus chercher le cadavre.

On dit que, privé de nourriture et de boisson, un homme perd peu à peu la faculté de voir et d'entendre. Je pense que Telli ne perçut pas le 26 février 1977 que son compagnon l'avait quitté. Lui-même était sans doute dans un état semi-comateux. J'entendais sa respiration, surtout pendant la nuit lorsque le calme s'abattait sur « La Morgue-Afrique du Sud ». Elle était haletante.

A partir du 28 au matin, je perçus distinctement un bruit que je ne parvins pas à identifier tout de suite. C'était un bruit régulier, organique. Un bruit de déglutition. Il dura toute la journée et les jours suivants. C'était insupportable. Je m'arrangeai pour passer plusieurs heures à l'infirmerie. A chaque retour, je constatais que le bruit était moins régulier, plus faible. Le 1^{er} mars, à 8 h 30 du matin, le bruit avait cessé. Une demi-heure après, Fadama Condé et ses agents firent leur apparition. Depuis que les cinq hommes avaient été mis à la diète noire, la garde était renforcée et les contrôles plus fréquents. Il devait donc être 9 h lorsque le chef de poste se fit ouvrir la cellule du secrétaire général de l'OUA. Un silence. Puis j'entendis Fofana demander, sans doute à l'un des gardes, de retourner le corps. Il insista : « As-tu peur d'un cadavre ? » Un silence. Il envoya quelqu'un chercher le major. La suite se déroula comme pour le Dr Alpha Oumar Barry. Comme pour les deux officiers décédés le 28, selon les informations que l'on me donna.

J'appris plus tard que, comme de coutume à Boiro, les corps, après une toilette sommaire, avaient été enveloppés dans trois mètres de percale et qu'une ambulance militaire conduite par un certain El Hadj Ndiaye et escortée de plusieurs militaires était venue les chercher pour les emmener à Caporo, banlieue de Conakry, où se trouve un cimetière militaire disposant de fosses creusées d'avance. Les cinq hommes y furent successivement ensevelis. Nulle cérémonie religieuse, nul rituel ne les accompagna dans leur dernière demeure.

A Boiro même, les détenus se sont recueillis. Seuls ou par petits groupes, au hasard des corvées, ils prononcèrent les paroles du Livre. De mon côté, je ne manquai pas d'informer l'infirmier Kandia, prisonnier comme nous mais enrôlé à l'infirmerie, du

décès des compagnons. Le docteur Alpha Oumar Barry lui était un proche parent.

L'adjudant-chef Fadama Condé avait entassé les effets et les objets personnels des cinq hommes dans un grand sac de toile. Quelque temps après leur mort, voulant récupérer le sac pour réparer des matelas, il fit un tri. Il s'empara de ce qui pouvait être utilisé : les lunettes de Telli, les vêtements, les chaussures, les draps, une couverture du Dr Alpha Oumar Barry, l'argent de poche des suppliciés, puis il livra aux flammes tout ce qui lui parut inutilisable : les versets du Coran écrits de la main de Telli, son modeste chapelet. A ma connaissance, il ne reste rien des objets dont disposa Diallo Telli.

*

* *

Au fur et à mesure que j'avais reçu quelque chose de Telli ou du Dr Alpha Oumar Barry, je l'avais recopié intégralement. J'avais gardé l'original dans mon pot de cellule et conservé la copie dans les tomes de la doctrine du Parti afin de l'étudier chaque fois que c'était possible. J'avais choisi le pot de cellule parce que j'avais remarqué que cet objet passait au travers des fouilles, y compris les plus systématiques. Ayant informé un aîné de l'existence de ces documents, l'ayant convaincu de leur importance, j'avais obtenu de lui la garantie qu'il les ferait placer en lieu sûr. En attendant j'avais pris le risque d'organiser la sortie des copies par petit nombre. Ignorants du contenu, moyennant finances, certains agents acheminaient mes petits colis, un à un, en ville. Diallo Telli et ses compagnons enterrés, cet aîné revint sur sa promesse et m'annonça que des détenus, des notables, à qui il s'était confié, lui avaient déconseillé catégoriquement de s'engager à faire sortir et à mettre en lieu sûr l'héritage spirituel de Telli. Par ailleurs, mon camarade de cellule rompit notre « contrat » en révélant à l'adjudant-chef Fadama Condé que je détenais certains écrits émanant de l'ancien secrétaire général de l'OUA. Un agent m'avertit du danger que je courais. Profitant d'un laps de temps résultant d'une convocation de l'adjudant-chef par la direction, je détruisis les originaux et préparai ma défense. En fait, je pris les devants : j'adressai à Siaka Touré une lettre dans laquelle j'accusai les petits adjudants d'être de connivence avec mon compagnon de cellule, et moyennant de menus services de permettre à ce dernier de correspondre avec l'extérieur. Je fis appel au sens de la justice de Siaka Touré. Bref, j'écrivis une lettre de dénonciation !

Fadama, inquiet par ma contre-attaque, nous convoqua pour trouver une solution. En fait, il obtint que je sois mis dans une cellule fermée. Cette conclusion qui, à une autre époque, m'aurait paru difficile à admettre, me donna presque satisfaction. J'avais besoin en effet de me trouver seul pour mettre de l'ordre dans mes idées. C'est ainsi que j'ai occupé successivement les cellules : 72, 52, 53, 67, 37, 18, 9 et 4.

Vers la fin de l'année 1979, j'ai obtenu de Fadama d'être transféré dans la cellule 9 et d'avoir la porte ouverte. Le jeu, selon moi, valait la chandelle car cet isolement m'a sans doute protégé. Peu de temps après l'assassinat de Telli, un de mes amis chers a subi le même traitement que Telli et ses compagnons. Il s'agit du commandant Sylla, chef d'État-Major de l'Armée de l'Air. Sylla aurait tenu des propos subversifs sur le régime et se serait promis devant témoins d'encourager, à sa sortie, tout écrit contre Sékou Touré. Selon certains notables emprisonnés à Boiro à la même époque, Sylla aurait été dénoncé par deux hommes : Barry Kandia et l'Imam de Boiro, Thierno Mamadou Saliou Diallo.

La délation encouragée sur toute l'étendue du territoire guinéen s'exerce aussi dans les camps de la mort, prenant le dessus sur tout sentiment de solidarité.

Je dois pourtant à la vérité de dire que, pendant ces dures années, le courage de certains hommes, les risques qu'ils ont accepté de prendre ont sauvé beaucoup d'entre nous du désespoir. Ainsi cet homme, dont je tairai le nom, un Guinéen de la savane, qui a tenté de faire sortir de Boiro un objet volumineux dont Telli avait disposé peu avant sa mort. Cet objet, il avait conscience qu'il devait se trouver un jour dans un musée, un sanctuaire à la mémoire des meilleurs fils de ce pays livré à la barbarie d'une dictature. Je ne sais s'il a pu y parvenir. Bien après la tempête qui secoua la prison, après l'assassinat de Diallo Telli, des hommes de peu de foi qui avaient découragé la sortie de l'héritage me demandèrent de leur montrer ce qui restait des documents qu'avait laissés le secrétaire général de l'OUA. A tous, je répondis que je n'avais rien reçu de Telli.

Gracié par Sékou Touré, le 22 novembre 1980, j'ai récupéré toutes les notes que j'avais pu faire sortir afin de les réunir en une sorte de répertoire qui m'a servi de document de travail dès mon arrivée à Abidjan en Côte-d'Ivoire, très exactement deux mois après ma sortie du camp Boiro.